



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

catégorie A

Question écrite n° 89336

Texte de la question

M. Jacques Alain Bénisti attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur les mécontentements des personnels médicaux et paramédicaux concernant les modifications apportées à leur statut. En effet, depuis plusieurs mois, les infirmiers salariés ainsi que les syndicats infirmiers et paramédicaux, s'inquiètent des conséquences liées aux différents textes législatifs en vigueur ou en cours. Ils remettent en cause les iniquités qui apparaissent entre les différents statuts et spécialisations des professions médicales et paramédicales. Ainsi, l'obligation d'inscription à l'ordre des infirmiers est elle unanimement décriée et une majorité de ces professionnels demandent son abrogation. Concernant l'accès à la catégorie A type des infirmiers beaucoup de mécontentements subsistent dans la fonction publique hospitalière et d'État. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer dans quel délai seront ouvertes les négociations sur l'accès à la catégorie A type des infirmiers du corps des infirmières et infirmiers des services médicaux des administrations d'État.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Alain Bénisti](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89336

Rubrique : Fonction publique de l'état

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 2010, page 10469

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)